

LINDNER

Das Original

LINDNER – LAMPE D'EXPERTISE ULTRAVIOLET

REF. 7081

Mode d'emploi :

Remplacement du tube

Pour remplacer le tube fluorescent :

Retirez l'embout noir (côté sangle) en dévissant la molette qui s'y trouve.

Soulevez et retirez la partie transparente, puis extraire le tube en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire.

Remplacez ensuite le tube par un modèle équivalent (4 watts 6, BLB 134.5mm +/- 5 %).

N.B.

- Lorsque l'intensité de la lumière n'est plus assez importante, il faut rapidement remplacer les piles. Une utilisation prolongée avec des piles usagées risque d'endommager le tube fluorescent.
- Il est vivement recommandé de retirer les piles de la lampe en cas d'une non-utilisation prolongée.
- Ne pas mettre la lampe sous tension lorsque le tube ne s'y trouve pas, ceci endommagerait le circuit électronique.

Remplacement ou introduction des piles

Pour introduire les piles dans la lampe, faites glisser le couvercle du compartiment piles dans le sens de la flèche.

Type de piles : LR6. AA

Livrée sans piles.

Caractéristiques techniques :

Tube néon ultraviolet 4 Watts, 6 Volts

Longueur d'ondes : 365 nm

Alimentation : 4 piles 1.5 Volts

Dimensions en mm : 160 x 55 x 25

Fonctionnement-Utilisation

Cette lampe UV portative détecte la fluorescence dans le spectre des ondes longues avec un maximum d'intensité de 365 nm, et convient tout particulièrement aux timbres de France, Allemagne, Norvège, Canada, Mexique, Portugal et Chine. La lampe UV peut également être utilisée pour les billets de banque (détection de faux billets).

Elle est constituée d'une lampe néon équipée d'un filtre qui ne renvoie qu'une gamme d'onde ultraviolet (365 nm). Ainsi, pour mettre en évidence les bandes fluorescentes sur un timbre, il suffit d'allumer la lampe UV et de la rapprocher au plus près du timbre.

Cette lampe UV portative est également équipée d'une fonction lampe de poche, et d'un support de maintien rabattable.

Recommandations

Les rayons ultraviolets sont plus ou moins nocifs. Il est ainsi recommandé de préserver ses yeux lors de l'utilisation d'une lampe UV : ne jamais regarder directement dans la lumière du tube UV.